

Les Japonais au Canada

Ottawa, 14 (C.P.) — D'après un arrêté ministériel rendu public par le ministre des pêcheries, M. Michaud, les personnes d'origine japonaise n'ont plus le droit de pêcher dans les eaux canadiennes ni de travailler sur des bateaux de pêche canadiens. La mesure est prise pour raisons de défense nationale et de sécurité.

On croit que bientôt le gouvernement canadien fera connaître d'autres mesures relatives aux Japonais. La semaine dernière, il s'est tenu à Ottawa une conférence sur le problème oriental. On estime à 25,000 le nombre des Japonais au Canada. Sauf quelques-uns, tous résident en Colombie et vaquent à la pêche.